

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 19 décembre 2023

certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023

Publication : 21/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

### CA 2023 - 38 : Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2023

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 13 décembre 2023, s'est réuni le mardi 19 décembre 2023, au Conseil Départemental, place Chatelet à Chartres sous la présidence de M. Christophe LE DORVEN, président du conseil d'administration.

#### Etaient présents avec voix délibérative :

M. Christophe LE DORVEN

M. Francis PECQUENARD

M. Marc GUERRINI

M. Didier GARNIER

M. Stéphane LEMOINE

M. Bertrand MASSOT

Mme Karine DORANGE

Mme Evelyne DELAPLACE

M. Olivier HOUDY

M. François BELHOMME

M. Alain BELLAMY

#### Membre(s) excusé(s) :

Mme Emmanuelle BOUTET-GELINEAU représentée par Mme Evelyne DELAPLACE

Mme Sylvie HONNEUR-BUCHER

M. Pierre SANIER

M. Jean-Pierre GORGES représenté par M. Alain BELLAMY

M. Eric GERARD

#### Membre(s) absent(s) :

#### Membre(s) excusé(s) ayant donné(s) pouvoir(s) :

Mme Elisabeth FROMONT ayant donné pouvoir à Mme Karine DORANGE

**Etaient présents avec voix consultative :** Colonel Hors classe Sébastien GRAS, directeur départemental des services d'incendie et de secours ; David POUBEL, médecin de classe exceptionnelle, et les membres de la CATSIS : Capitaine David BOUTOILLE ; Capitaine Cédric ROBERGE ; Sergent Alexis BADAIRE ; Adjudant-chef Franck CATRY ; Lieutenant-colonel Michaël ACHARD, référent sureté et sécurité ; Lieutenant Sylvain ESNAULT, référent sureté et sécurité

**Excusé(s) :** Sergent-chef Loïc BERTHELOM représenté par Sergent Alexis BADAIRE ; Emmanuel DUPONT, Président de l'union départementale des sapeurs-pompiers ; M. Thomas BENOIT

#### Présents de droit :

M. Frédéric BLANC, directeur de cabinet de monsieur le préfet ; M. Laurent ARCHENAULT, payeur départemental

#### Excusé(s) :

M. Hervé JONATHAN, préfet d'Eure-et-Loir ; Capitaine Jennifer DAVID, référente mixité et lutte contre les discriminations ; Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Gwenaëlle HALLIER, référente mixité et lutte contre les discriminations ; Adjudant Dominique GUILMIN, référent sureté et sécurité

\*\*\*

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles, L1612-4, L.3241-1 et L.3312-7.

\*\*\*

Considérant que le conseil d'administration s'est réuni le 19 octobre 2023 et a délibéré sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Considérant que les débats de la séance ont été transcrits dans un procès-verbal.

\*\*\*

**Le CASDIS, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal du 19 octobre 2023.** Autorité compétente par délégation

**Pour : unanimité**

**Contre : /**

**Abstention : /**